

LA COTISATION A LA DISCIPLINE SPORTIVE « NATATION »

ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE SWIMMING

2025

SUPPLIERS



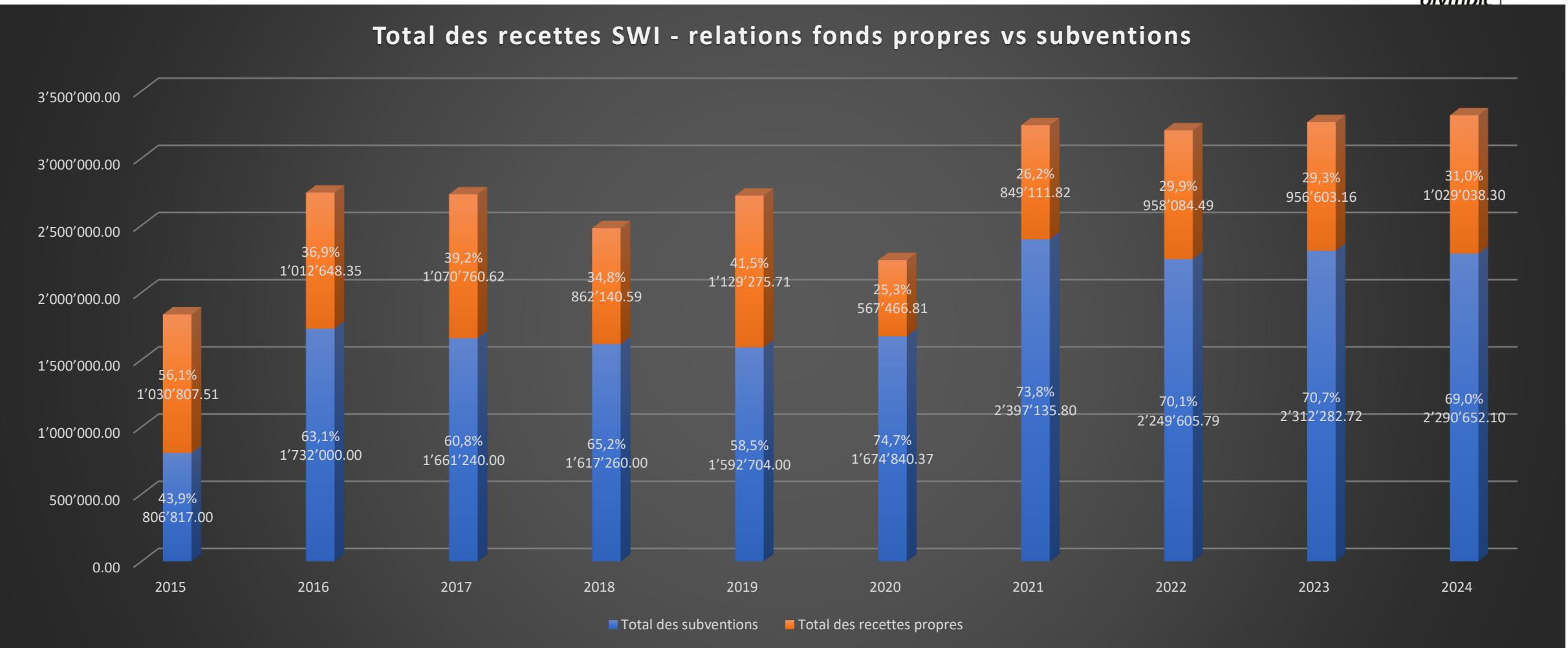
PARTNERS



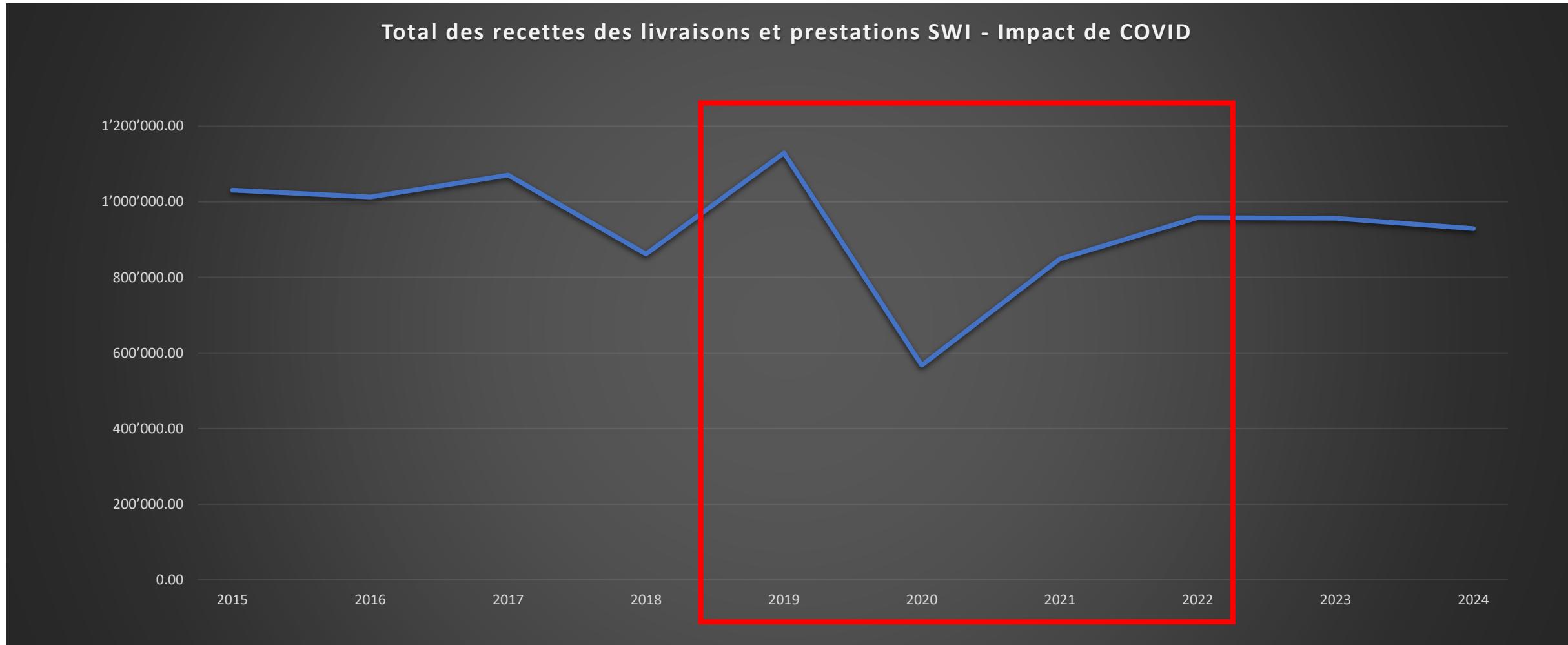
Historique de l'adaptation des frais pour la natation

- 2014 Augmentation des frais d'inscriptions aux championnats suisses
Courses individuelles CHF 12.- à 20.- et courses de relais CHF 20.- à 30.-
- 2016 Harmonisation des frais de licences
Ancien : Kids CHF 20.- / jusqu'à 11 ans CHF 40.- / 12 ans -16 CHF 80.- / à partir de 17 ans CHF 120.-
NOUVEAU : Kids CHF 25.- / jusqu'à 10 ans CHF 50.- / à partir de 11 ans CHF 150.-
- 2016 Complément catégorie Jeunesse pour les frais de licences avec la catégorie 11-17 ans pour CHF 100.-
NOUVEAU : Kids CHF 25.- / jusqu'à 10 ans CHF 50.- / à partir de 11 ans CHF 100.- / à partir de 17 ans
CHF 150.-
- 2020 Alignement des catégories jeunesses/juniors/adultes sur les standards internationaux
NOUVEAU : Filles 11-15 ans CHF 100.- / à partir de 16 ans CHF 150.-
- 2024 Alignement des catégories jeunesses/juniors/adultes sur les standards internationaux
NOUVEAU : M & D 9 ans et moins CHF 50.- / M & D 10-14 ans CHF 100.- / M & D à partir de 15 ans CHF 150.-

1. Part trop faible des revenus propres



2. Les revenus propres ne sont pas à l'abri de la crise



SUPPLIERS



arena
NOSER GROUP

PARTNERS



3. Des subventions limitées malgré le succès sportif

Auteur : Dép. Sport
Date : 01.01.2025

	Types de contributions	Fédérations sportives nationales olympiques avec sport de performance (au moins un sport classé)				
		Classification 1	Classification 2	Classification 3	Classification 4	Classification 5
Contribution de base	<p>Contribution de base : La contribution de base est calculée selon les Statuts de Swiss Olympic et sur la base des 9 catégories de membres. Celles-ci sont réparties dans 3 groupes distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérations à sport(s) national(s) avec sport(s) de performance (toutes les fédérations comptant des sports olympiques ainsi que les fédérations comptant des sports non olympiques qui disposent d'un concept pour la promotion du sport de performance et sont classifiés) - Fédérations sportives nationales avec sport de masse/de loisirs (ces fédérations disposent d'un concept de promotion du sport de masse et de formation dédié à leurs activités sportives) - Organisations partenaires 	<p>≤ 2'000 membres 2'001-4'000 membres 4'001 - 8'000 membres 8'001 - 16'000 membres 16'001 - 32'000 membres 32'001 - 64'000 membres 64'001 - 128'000 membres 128'001 - 256'000 membres >256'000 membres</p>				
	Développement de la fédération (salarat/bénévolat) : Swiss Olympic soutient 20 fédérations sportives nationales en matière de développement de la fédération dans le domaine du salariat et du bénévolat. Les fédérations disposent d'un concept de management du personnel spécifique mis en œuvre par une personne salariée responsable (engagée à 50 % au moins).	20 fédérations				
	<p>Concept de promotion du sport de performance : Swiss Olympic participe par une contribution annuelle aux coûts engendrés par les mesures du concept de promotion du sport de performance dans les domaines de la relève et de l'élite d'un sport (types de frais : engagement d'organisateurs, frais de transport et internationaux liés aux entraînements et aux compétitions, suivi médical et de psychologie du sport, etc.). Les contributions des classifications 4 et 5 sont forfaitaires. Les contributions des sports olympiques des classifications 1 à 3 sont calculées comme suit : Les points attribués pour la classification des sports dans le secteur « Sport de performances » (= 25 pts max.) sont pris en compte comme suit pour le calcul de la contribution maximale :</p> <p>≥ 23 pts = 100 % / 22 pts = 95 % / 21 pts = 90 % / 20 pts = 85 % / 19 pts = 80 % / 18 pts = 75 % / 17 pts = 70 % / 16 pts = 65 % / 15 pts = 60 % / 14 pts = 55 % / 13 pts = 50 % / 12 pts = 45 % / 11 pts = 40 % / 10 pts = 35 % / 9 pts = 30 % / 8 pts = 25 % / ≤ 7 pts = 20 %.</p> <p>Remarque : 3 points de moins nécessaires pour les sports non olympiques</p> <p>Techniciens/-iennes : Responsables du sport de performance et de la relève : Swiss Olympic participe aux frais de personnel relatifs aux responsables du sport de performance et aux responsables de la relève qui exécutent leurs tâches conformément aux profils de compétences établis par Swiss Olympic.</p> <p>Entraîneurs nationaux élite et relève : Exigences minimales : engagement à au moins 50 % / au moins CHF 80 800 de salaire annuel (pour un 100 % avec 13 mensualités), reconnaissance comme entraîneur professionnel ou formation d'entraîneur équivalente et bénéfice d'une reconnaissance comme entraîneur professionnel ou d'une formation d'entraîneur équivalente et actifs au sein d'un organisme responsable de la relève reconnu par la fédération sportive nationale.</p> <p>Entraîneurs de la relève nationaux et régionaux : Swiss Olympic participe aux frais de personnel relatifs aux entraîneurs de la relève nationaux et régionaux au bénéfice d'une reconnaissance comme entraîneur professionnel ou d'une formation d'entraîneur équivalente et actifs au sein d'un organisme responsable de la relève reconnu par la fédération sportive nationale.</p> <p>Cotisations d'utilisation CISIN : Dans le cadre du système de promotion de la fédération sportive nationale, Swiss Olympic participe aux frais d'entraînement, de formation et de compétition des athlètes de l'élite et de la relève sur des installations sportives d'importance nationale (CISIN).</p> <p>Centres d'entraînement nationaux CISIN/Confédération : 10 fédérations dédiées à des sports olympiques de classifications 1 et 2 dont le centre national de performance est Macolin/Tenero ou qui ont construit leur propre centre grâce à des fonds CISIN sont soutenues par une contribution de max. CHF 150 000 pour les frais d'exploitation.</p> <p>Remarque : Un centre d'entraînement national maximum par fédération bénéficie de cette aide financière.</p>	max. CHF 500'000	max. CHF 350'000	max. CHF 100'000	max. CHF 15'000	max. CHF 5'000
Contribution pour la relève et l'élite	<p>a) Contribution de base par fédération : 10 catégories (selon le nombre d'enfants et de jeunes actifs âgés de 0 à 20 ans) cat. 1 : ≤1000 = CHF 10 000 / cat. 2 : 1001-2500 = CHF 25 000 / cat. 3 : 2501-5000 = CHF 50 000 / cat. 4 : 5001-10 000 = CHF 85 000 / cat. 5 : 10'001-15 000 = CHF 115 000 / cat. 6 : 15'001-20 000 = CHF 155 000 / cat. 7 : 20 001-25 000 = CHF 175 000 / cat. 8 : 25 001-50 000 = CHF 205 000 / cat. 9 : 50 001-100 000 = CHF 235 000 / cat. 10 : >100 000 = CHF 255 000.</p> <p>b) Contribution variable par sport classé : Pour chaque sport, la somme de l'ensemble des taux d'occupation de tous les entraîneurs reconnus par la fédération sportive nationale est calculée. facteur 1 = 0 - 500 % / facteur 9,5 = 501-1000 % / facteur 9 = 1001-2000 % / facteur 8 = 2001-3000 % / facteur 4 = 3001-4000 % / facteur 2 = 4001-5000 %, facteur 1,5 = 5001-6000 % / facteur 1,25 = 6001-7000 % / facteur 1 = ≥7000 %</p> <p>Ensuite, la somme totale correspondant à tous les sports est mise en relation avec</p>	max. CHF 150'000	max. CHF 100'000	max. CHF 50'000	max. CHF 15'000	max. CHF 10'000
	<p>Les fédérations sportives nationales accordent une cotisation d'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • classification 1 max. CHF 270 000 ; • classification 2 max. CHF 135 000 ; • classification 3 max. CHF 67 500 ; • classifications 4 et 5, à condition qu'il y ait une installation sportive d'importance <p>Remarque : Tous les sports de classification 4 et 5 qui ne bénéficient pas d'une cotisation d'utilisation nationale élite et relève.</p>	10 x max. CHF 150'000				

Source : Directives de Swiss Olympic concernant les contributions aux membres, version du 01.07.2021

4. Mesures d'économie de la Confédération et futures réductions

Swiss Olympic s'engage contre les diminutions dans l'encouragement du sport

29/01/2025

Le Conseil fédéral a mis aujourd'hui en consultation le programme d'allègement budgétaire 27 contenant diverses mesures d'économie. Les coupes prévues concernent également l'encouragement du sport et auraient des conséquences négatives importantes pour celui-ci. Swiss Olympic et les fédérations sportives suisses vont s'engager dans la procédure de consultation afin d'éviter, dans la mesure du possible, une atteinte au système sportif suisse, qui fonctionne avec succès.

...

Concrètement, les mesures présentées aujourd'hui prévoient des économies dans les fonds Jeunesse+Sport (environ -2,5 millions de francs par an), dans les fonds d'utilisation des installations sportives d'importance nationale (CISIN, -10 millions) ainsi que dans l'encouragement des grandes manifestations sportives internationales récurrentes (-5 millions). Au total, le Conseil fédéral prévoit d'économiser 17,3 millions de francs (en 2027) puis 17,7 millions (en 2028) dans l'encouragement du sport.

...

SUPPLIERS

PARTNERS



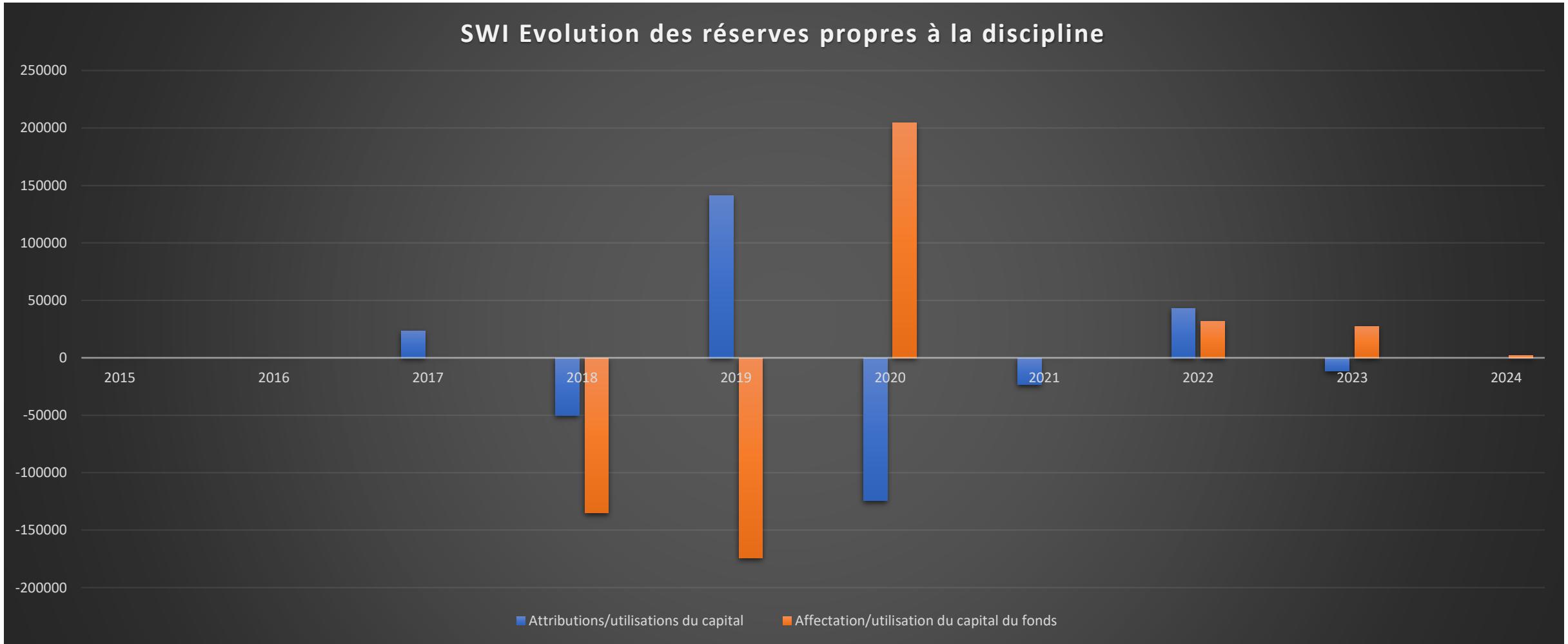
arena
NOSER GROUP

Sporthilfe SWISSLOS LOTTÉRIE ROMANDE

5. L'équilibre budgétaire en 2024 uniquement grâce aux mesures d'économie

Compte d'exploitation SWI	Budget 2024	Actuel 2024
Total des revenus d'exploitation	3.313.500,00	3.319.660,40
Total charges d'exploitation	-3.358.800,00	-3.365.039,12
Résultat d'exploitation	-45.300,00	-28.478,72
Total résultat financier	0,00	-1.990,37
Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation	-45.300,00	-30.469,09
Total attribution / utilisation du capital	45.300,00	30.469,09
Résultat annuel après affectation au capital lié	0,00	0,00
<u>Total comptes de clôture</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Frais supplémentaires lors de la compétition à Amiens/FRA		-17.000,00
Frais supplémentaires lors de la compétition Stavanger/NOR		-20.000,00

6. Épuisement des réserves propres à la discipline



7. Nécessité d'augmenter les revenus propres



2. Team Hotel Pricing (per room)

• 4 Stars Single Room / Full Board	- 220 USD
• 4 Stars Twin Room (two beds) / Full Board	- 280 USD
• 5 Stars Single Room / Full Board	- 280 USD
• 5 Stars Twin Room (two beds) / Full Board	- 340 USD

AQUA/OC accommodation subsidy is set to USD 140 per person, per night, full board in all the above mentioned hotels.

3. Booking Procedures & Timelines

3.1 Provisional Hotel Bookings by December 12, 2023.

National Federations provisional hotel bookings (dates /number of rooms) allow your national federation to place reservations on the rooms needed for the World Championships. The deadline for the provisional hotel booking is December 12, 2023. Following this date your federation will receive a booking confirmation from the D2024 LOC by email.

3.2 Final Hotel Bookings by January 16, 2024.

National Federations Hotel bookings must be communicated to D2024 LOC by January 16, 2024.

3.3 Rooming List by January 16, 2024.

Rooming lists can be done via GMS by assigning the names to the specific rooms. National federations must provide a detailed rooming list for their hotel bookings. The deadline for the rooming list is January 16, 2024. For National Federations who do not submit a rooming list by this date, D2024 LOC reserves the right to generate a rooming list based on the information available on their behalf.

Notes:

All bookings will be placed through the AQUA GMS on a first come first serve basis and subject to hotel availability.

The World Aquatics Championships - Singapore 2025 Organising Committee (OC) is proud to introduce the Team Accommodation Manual for the World Aquatics Championships - Singapore 2025. Team accommodation bookings will be completed through the World Aquatics (AQUA) General Management System (GMS) on a first-come, first-served basis.

Hotels available for the World Aquatics Championships - Singapore 2025 are summarised in the table below.

1. TEAM HOTELS

Hotel Tier ¹	Hotel	Room		
		Type	Number of rooms	US\$
Mid-Tier	Aloft Singapore Novena	Single	83	280
		Twin	117	380
	Holiday Inn Express Singapore Katong	Single	100	322
		Twin	100	437
Upscale	Copthorne King's Hotel Singapore	Single	100	322
		Twin	100	437
	Dorsett Singapore	Single	50	322
		Twin	50	437
Upscale	Ibis Singapore on Bencoolen	Single	50	322
		Twin	50	437
	Grand Mercure Singapore Roxy	Single	100	517
		Twin	100	667
Upscale	Amara Singapore	Single	110	517
		Twin	90	667
	Furama Riverfront Singapore	Single	100	450
		Twin	100	580
Luxury	M Hotel Singapore	Single	100	517
		Twin	100	667
	Orchard Hotel Singapore	Single	85	517
		Twin	115	667
Luxury	Resorts World Sentosa (Hotel Michael)	Single	100	517
		Twin	100	667
	Conrad Singapore Orchard	Single	120	667
		Twin	80	816
Luxury	Crowne Plaza Changi Airport	Single	150	609
		Twin	50	710

Note:

1) More details about the hotels and amenities can be found in Section 8 of this document.

2) AQUA/OC accommodation subsidy is set at US\$190 per person, per night, full board in all the above-mentioned hotels.

3) The number of athletes and team officials covered by the subsidy can be found in the GMS.

4) There will be no guarantees, for any changes or modifications to room bookings after 4 June 2025.

2

CHF 400'000.-

SUPPLIERS

PARTNERS

8. Potentiel limité des revenus propres actuels

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3000	Frais de licences Actif	445.000,00	493.250,00	495.000,00	475.882,66	493.840,00	413.925,00	436.755,00	487.615,00	498.985,00	494520,00
3002	Frais de transferts	17.132,00	20.050,00	17.160,00	14.300,00	15.750,00	8.285,61	13.798,70	8.800,00	14.500,00	14898,70
3005	Frais d'inscriptions / frais de tests Compétitions	232.500,00	222.710,00	208.432,06	184.310,70	206.615,25	24.754,00	183.687,00	212.794,66	231.799,93	235126,05
304 - 379	Autres participations / frais / etc.	336.175,51	276.638,35	350.168,56	187.647,23	413.071,11	120.502,20	214.871,12	248.874,83	211.318,23	284.493,55
Total des revenus propres		1.030.807,51	1.012.648,35	1.070.760,62	862.140,59	1.129.275,71	567.466,81	849.111,82	958.084,49	956.603,16	1.022.376,52

9. Solution proposée par la direction sportive natation

		Membres individuels	%-Proportion	Cotisation à la discipline sportive
2025				CHF 35.-/membre
	FSN	<u>14645</u>	<u>100,00%</u>	
	SWI	11379	77,70%	CHF 398.265,00
	WP	1801	12,30%	...
	AS	1240	8,47%	...
	DI	225	1,54%	...

10. Utilisation des revenus supplémentaires de la natation

Constitution de réserves propres à la discipline sportive env. 12,5 %	<u>CHF 50 000.-</u>
Développement de la discipline sportive env. 35 %	<u>CHF 140 000.-</u>
-Livestream lors des CS, CSE, CS-25m et CS d'été	CHF 40 000.-
-Numérisation des compétitions	CHF 20 000.-
-Projets d'infrastructure pour les championnats	CHF 20 000.-
-Augmentation des contributions aux organisateurs des CS	CHF 10 000.-
-Amélioration de l'attractivité de la Kids Ligue	CHF 10 000.-
-Amélioration de l'attractivité de FUTURA	CHF 10 000.-
-Domaine des juges	CHF 20 000.-
-Masters	CHF 10 000.-

10. Utilisation des revenus supplémentaires de la natation

Promotion de la relève env. 35 %

- Compensation Dégressivité Contributions variables PR
- Projets des centres PR
- Cadres de la relève

CHF 140 000

CHF 70 000

CHF 30 000

CHF 40 000

Promotion du sport de performance, y.c. l'Open Water env. 17,5 %

- Cadre Elite
- Cadres Open Water (Relève & Elite)
- Promotion des athlètes de haut niveau
- Indemnisation des mandats pour les clubs coopératifs
- Indemnisation des clubs pour les engagements d'entraîneurs
- Primes de réussite pour les athlètes et les entraîneurs

CHF 70 000

CHF 15 000

CHF 10 000

CHF 15 000

CHF 12 500

CHF 7 500

CHF 10 000